

Programme élargi d'assistance technique

Au lendemain de sa fondation, l'ONU a élaboré un programme d'assistance technique visant à stimuler les pays à économies statiques ou "molles", où les habitants parviennent péniblement à subsister. Seuls des efforts persistants et centralisés pourraient faire profiter ces régions arriérées des connaissances techniques des pays industrialisés. C'est pourquoi, dès 1949, l'Assemblée générale a approuvé le Programme élargi d'assistance technique. Dans ce cadre, les pays en voie de développement peuvent envoyer leurs étudiants dans les pays avancés, qui à leur tour, prêtent au tiers monde leurs experts et leurs conseillers; les parties intéressées échangent des renseignements techniques, analysent scientifiquement les programmes de développement économique et fournissent le matériel indispensable aux spécialistes et aux stagiaires. Près des trois quarts des fonds de l'ONU inscrits au poste de l'assistance technique financent l'envoi d'experts dans les pays insuffisamment développés.

Le Programme élargi complète les programmes réguliers des Nations Unies dans ce domaine, ainsi que ceux de certaines institutions spécialisées, et assume la plus lourde part du fardeau. Son programme est financé à l'aide de contributions bénévoles et extra-budgétaires, et administré par les institutions spécialisées et le Bureau des opérations d'assistance technique (TAO), sous la direction centrale du Bureau de l'assistance technique (BAT) et du Comité de l'assistance technique (CAT).

En 1964, les Etats membres se sont engagés à verser au Programme élargi 52 millions de dollars. De 1950 à 1962 le Canada a versé en tout au Programme élargi plus de 21 millions et s'était engagé à verser 2.15 millions de dollars E.-U. en 1962 et 1963.

Fonds spécial des Nations Unies

Le Fonds spécial des Nations Unies a été créé le 1^{er} janvier 1959 en vertu d'une décision prise dès 1957 au cours de la douzième session de l'Assemblée générale. La délégation du Canada a joué un rôle important dans les négociations préalables, et le Canada a été élu pour trois ans au conseil d'administration. L'objet de cet organisme est de fournir une aide méthodique et soutenue aux pays sous-développés dans les domaines essentiels à leurs progrès coordonnés (secteurs technique, économique et social). Il vise des entreprises qui dépassent la portée du Programme élargi d'assistance technique: entreprises-pilotes, centres de démonstration, relevés, recherches, envoi de matériel et de spécialistes, services de formation pour l'étape d'assistance technique qui précède les investissements. Aujourd'hui, les Nations Unies et leurs institutions connexes sont en mesure de fournir des fonds, des experts, et des conseillers destinés à cette première étape grâce au Fonds spécial; elles envoient des experts et des conseillers techniques par l'intermédiaire du Programme élargi et d'institutions spécialisées: OMS, OIT et AIEA. En outre, l'ONU offre une aide financière par le truchement de FMI, de la BIRD, de la DFI et de l'Association internationale pour le développement (IDA). Ainsi une aide multilatérale complète-t-elle les efforts des pays sous-développés qui essaient de résoudre leurs problèmes d'économie, d'éducation, d'hygiène et de bien-être social.

Le Fonds spécial est alimenté par les contributions bénévoles des membres de l'ONU et des institutions spécialisées, mais les gouvernements bénéficiaires doivent assumer les frais locaux des entreprises qu'il finance. Ses administrateurs espéraient recueillir 50 millions en 1959 et 75 millions dans un "avenir rapproché". Les pays donateurs ont été invités, lors de la quinzième session de l'Assemblée générale, à relever leurs cotisations au Fonds et au Programme élargi, afin que les deux programmes recueillent en tout 150 millions de dollars. Les pays membres se sont engagés à verser 80.8 millions au Fonds spécial en 1964. Le Canada a versé 2.35 millions des Etats-Unis en 1963 et s'est engagé à en verser 4.6 millions en 1964. De 1959 à 1963, le Canada a donné près de 11.1 millions de dollars.